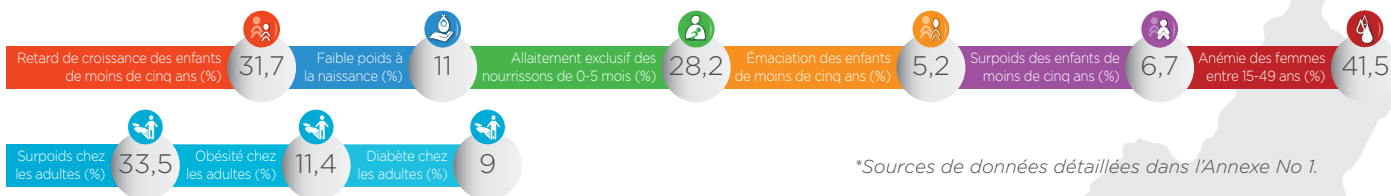




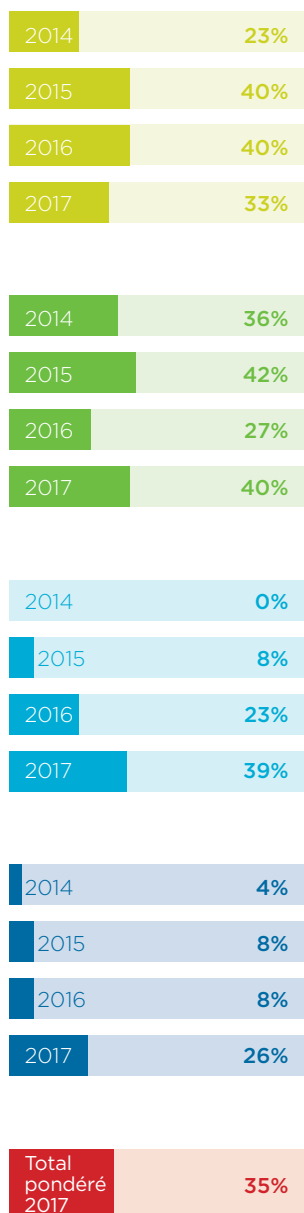
Date d'adhésion : février 2013  
Population : 22,83 millions

# Cameroun



\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

## Transformations institutionnelles en 2016-2017



### Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Comité interministériel pour la lutte contre la malnutrition, établi au niveau de la primature, a poursuivi ses travaux. Un guide alimentaire et nutritionnel a été élaboré et validé. Il est nécessaire de redynamiser la plateforme multisectorielle et multi-acteurs qui réunit les différents réseaux SUN pour renforcer le dispositif actuel et pallier l'absence de certains secteurs clés (eau et assainissement, sécurité alimentaire et affaires sociales) aux réunions mensuelles. Cela per-

mettrait également de renforcer les quatre groupes de travail constitués au niveau des régions les plus touchées par la malnutrition, avec les mêmes acteurs. Les réseaux de la société civile, des donateurs et des Nations unies sont établis. La formalisation du réseau du secteur privé est en cours. Le réseau des parlementaires pour la lutte contre la malnutrition serait plus efficace s'il était doté d'une feuille de route plus exhaustive.

### Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La Politique de nutrition a été révisée pour être en phase avec les nouvelles preuves qui pointent la nécessité de multisectorialité et la mise à l'échelle des interventions coût-efficacité pour accélérer la réduction de la malnutrition. Une mise à jour de l'analyse de la situation nutritionnelle et du cadre légal a été faite avant de développer le cadre commun des résultats et le plan opérationnel de

mise en œuvre de la politique. Des missions de contrôle sont effectuées pour veiller à l'application de la fortification alimentaire et du Code de commercialisation des substituts du lait maternel. À toutes les sessions parlementaires, les membres du gouvernement ont été interpellés par les députés afin de faire de la nutrition une priorité nationale.

### Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

En mai 2016, le développement du cadre commun de résultats a démarré avec l'appui de l'UNICEF, sur la base de la nouvelle Politique multisectorielle d'alimentation et de nutrition, avec la participation de tous les acteurs concernés par la malnutrition. Les domaines d'interventions retenus dans ce cadre commun de résultats ont permis de développer un plan opérationnel multisectoriel. Tous ces documents seront soumis

à l'approbation du Comité interministériel avant la fin de l'année 2017. Un atelier national a préalablement été organisé en juin 2017, afin d'évaluer et de renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre de ce plan au niveau national. Une fois ces instruments adoptés, la coordination des politiques et des plans entre les ministères concernés sera plus concrète et efficace.

### Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

D'ici la fin de l'année 2017, le cadre commun de résultats élaboré sera budgétisé. Le processus de recrutement d'un consultant à ces fins est en cours. Le Ministère de la santé alloue des fonds spécifiques pour la nutrition. Parallèlement, le plaidoyer se poursuit au Parlement pour l'inscription d'une ligne budgétaire spécifique au cours

de l'année 2018. La Banque mondiale s'est également positionnée sur le financement d'un programme santé comprenant des activités de nutrition. Il est espéré que la finalisation du plan opérationnel, qui définit les mécanismes de mobilisation des ressources, permettra aux bailleurs d'aligner leurs ressources.

## PRIORITÉS 2017-2018

- Valider le cadre commun de résultats assorti d'un cadre de suivi et évaluation ;
- Valider le plan opérationnel multisectoriel de nutrition, budgétisé au niveau national et/ou sous-national ;
- Effectuer le suivi financier des interventions en nutrition aux niveaux national et/ou sous-national ;
- Élaborer un solide dossier national d'investissement pour renforcer le plaidoyer en faveur de la nutrition, notamment auprès des bailleurs ;
- Renforcer les compétences en nutrition des acteurs clés, dont les membres de la plateforme multi-acteurs ;
- Réactiver les réseaux SUN, mettre en place des plateformes relevant des universités et du secteur privé.